

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Environnement, du Climat
et du Développement durable

Département de l'aménagement du territoire

PLAN DIRECTEUR SECTORIEL «PAYSAGES»

Annexe 2a - Zone de préservation des grands ensembles paysagers (GEP)

Ville de Grevenmacher

Vallée de la Moselle et de la Sûre inférieure

Plan d'assemblage







